

Réf: Dossier 399847

Avis de constitution

SOCIETE « BANG DINA »

Siège ABIDJAN ADJAME A 100m DE LA MAIRIE LOT  
6541 ILOT 85., Lot 6541, Ilot 85

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 24/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BANG DINA »

Objet : VENTE DE CHAUSSURES, ASSIETTES ET ACCESSOIRES (VETEMENTS ET SACS). La prise de participation dans tous types de sociétés existantes ou à créer, création de toutes sortes d'entreprises, fond de commerce, la représentation commerciale et industrielle ainsi que la distribution de toutes marques et produits.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME A 100m DE LA MAIRIE LOT  
6541 ILOT 85., Lot 6541, Ilot 85

Dirigeant(s) M YU JINWEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03685 du 03/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

